

Divulgation des frais relatifs aux comptes pour particuliers

**Comptes de chèques et d'épargne
BMO Club Sobeys**

**Comptes de chèques et d'épargne
BMO Sobeys AIR MILES**

**Comptes de chèques et d'épargne
BMO IGA AIR MILES**

Les comptes ci-dessus ne sont plus offerts.

Cette information est destinée aux clients déjà
titulaires d'un compte.

En vigueur le 1^{er} décembre 2016

Sobeys

IGA

club Sobeys

BMO



Banque de Montréal

Ici, pour vous.™

Politique relative à la retenue de fonds

Avant que vous ne puissiez exercer votre droit de retrait, une retenue de fonds¹ pourrait s’appliquer aux chèques que vous déposez ou à tous les dépôts autres qu’en espèces (mandats ou traites bancaires) que vous effectuez pour les périodes indiquées dans le tableau ci-dessous.

Détails de la retenue applicable aux chèques déposés	Durée de la retenue
Chèques encodés, mandats et traites bancaires en dollars CA tirés sur une institution financière située au Canada	
Chèque au montant de 1 500 \$ ou moins déposé en succursale avec un employé	Les fonds peuvent être retenus jusqu’à quatre jours ouvrables ² après la date du dépôt.
Chèque au montant de 1 500 \$ ou moins déposé de toute autre façon, y compris à un GA	Les fonds peuvent être retenus jusqu’à cinq jours ouvrables après la date du dépôt.
Chèque dont le montant excède 1 500 \$ déposé en succursale avec un employé	Les fonds peuvent être retenus jusqu’à sept jours ouvrables après la date du dépôt.
Chèque dont le montant excède 1 500 \$ déposé de toute autre façon, y compris à un GA	Les fonds peuvent être retenus jusqu’à huit jours ouvrables après la date du dépôt.
Nouveaux comptes (créés depuis moins de 90 jours)	Tous les fonds peuvent être retenus jusqu’à sept jours ouvrables après la date du dépôt.
Autres types de chèques	
Chèque endossé plus d’une fois ou déposé six mois après la date qui y est inscrite	Les fonds peuvent être déposés à notre discrétion; si le dépôt est autorisé, ils peuvent être retenus jusqu’à neuf jours ouvrables après la date du dépôt.
Chèque encodé en dollars américains tiré sur une institution financière située au Canada	Les fonds peuvent être retenus jusqu’à sept jours ouvrables.
Chèque non encodé ou partiellement encodé (en dollars canadiens ou américains) tiré sur une institution financière située au Canada	Les fonds peuvent être retenus jusqu’à 15 jours ouvrables.
Chèque encodé abîmé ou mutilé (en dollars canadiens ou américains) tiré sur une institution financière située au Canada	Les fonds peuvent être déposés à notre discrétion; si le dépôt est autorisé, ils peuvent être retenus jusqu’à 30 jours ouvrables après la date du dépôt.
Chèque encodé en dollars américains tiré sur une institution financière située aux États-Unis	Les fonds peuvent être retenus jusqu’à 30 jours ouvrables.
Les fonds de chèques envoyés pour recouvrement ³ seront portés au crédit du compte du client seulement lorsque nous recevrons le paiement de l’autre institution financière de laquelle le chèque a été tiré.	

Nous pouvons refuser d’honorer un chèque si nous avons des motifs de croire que le dépôt est effectué à des fins illégales ou frauduleuses.

1. La retenue de fonds ne garantit aucunement qu’un chèque déposé ou autre dépôt qui n’est pas en espèces sera honoré, une fois la période de retenue expirée. Si, pour quelque raison que ce soit et à n’importe quel moment, un chèque ou autre dépôt qui n’est pas en espèces n’est pas honoré, soit durant la période de retenue de fonds applicable, soit après l’expiration de cette période, nous avons le droit d’imputer à votre compte le montant du chèque ou du dépôt. **2.** Jour ouvrable : Veuillez noter que les samedis, les dimanches et les jours fériés ne sont pas des jours ouvrables. **3.** Certains chèques peuvent être envoyés pour « recouvrement », ce qui signifie que les fonds seront versés à votre compte seulement lorsque BMO aura reçu le paiement une fois que le chèque tiré d’une autre institution financière sera compensé et que les fonds auront été reçus par BMO.

Autres services et frais



Frais de transaction

Services	Compte de chèques BMO ^{MD} Club Sobeys	Compte d'épargne BMO Club Sobeys
	Compte de chèques BMO Sobeys AIR MILES ^{md†}	Compte d'épargne BMO Sobeys AIR MILES
	Compte de chèques BMO IGA AIR MILES	Compte d'épargne BMO IGA AIR MILES
Transactions libre-service (par article)		
Électroniques Débit préautorisé ou règlement de facture par prélèvement automatique Achat par carte de débit ¹ Débit <i>Interac</i> ^{MD†} en ligne		
	Sans frais	5,00 \$
	Sans frais	Sans objet
	Sans frais	Sans objet
Au GA de BMO Retrait d'espèces Virement de fonds Règlement de facture par voie électronique Interrogation sur les mouvements de compte		
	Sans frais	5,00 \$
	Sans frais	5,00 \$ ²
	Sans frais	Sans objet
	Sans frais	0,85 \$
Services bancaires par téléphone de BMO ³ Virement de fonds Règlement de facture Interrogation sur les mouvements de compte		
	Sans frais	5,00 \$ ²
	Sans frais	Sans objet
	Sans frais	0,85 \$
Services mobiles et Services bancaires en ligne de BMO Virement de fonds Règlement de facture Mouvements de compte		
	Sans frais	5,00 \$ ²
	Sans frais	Sans objet
	Sans frais	Sans frais
Chèque tiré sur un compte	Sans frais	Sans objet
Transactions avec assistance (par article)		
Succursale et conseiller - Centre contact clientèle Retrait Virement de fonds Règlement de facture ⁴ Interrogation sur les mouvements de compte		
	1,00 \$	5,00 \$
	1,00 \$	5,00 \$
	1,00 \$	Sans objet
	1,00 \$	5,00 \$
Autres services		
Relevé de compte papier (par mois)	\$2.00	\$2.00
Relevés en ligne	Sans frais	Sans frais

1. D'autres frais peuvent être facturés par le commerçant pour l'utilisation d'un appareil de point de vente. 2. Un virement gratuit par mois à partir de votre compte d'épargne vers vos autres comptes de BMO, au moyen de n'importe quel circuit libre-service. Chaque virement additionnel entraînera des frais de 5,00 \$. 3. Ces frais s'appliquent lorsque vous effectuez des transactions par l'intermédiaire du système interactif de réponse vocale (SIRV). Des frais d'assistance s'appliqueront lorsque les transactions sont effectuées auprès d'un conseiller - Centre contact clientèle. 4. Des frais de manutention de 1,50 \$ par facture peuvent s'appliquer.

Autres services et frais

Les frais ci-après s’ajoutent aux frais de transaction.

	Par article
Comptes	
Frais de manutention pour le règlement de facture (transaction avec assistance)	1,50 \$
Confirmation de solde	10,00 \$
Relevé de compte intérimaire Remis en succursale, posté ou télécopié	5,00 \$
Recherche ou copie d’un article de compte de particulier (p. ex., relevé, pièce justificative, reçu de transaction, suivi de chèque)	5,00 \$
Fermeture d’un compte dans les 90 jours suivant son ouverture	20,00 \$
Avis de compte dormant Si vous accusez réception de l’avis dans un délai de 60 jours Après 60 jours : Avis après 2 ans Avis après 5 ans Soldes non réclamés Transfert à la Banque du Canada après 10 ans	Sans frais 20,00 \$ 30,00 \$ 40,00 \$
Garde pour dépôt d’un article postdaté	3,00 \$
Ordres de virement ou de paiement (en sus des frais de transaction de débit) Établissement ou modification d’un ordre permanent (paiement ou virement régulier à partir d’un ou de plusieurs comptes d’une même monnaie ou entre ceux-ci), sauf dans le cadre d’un programme d’épargne continue ¹ Instructions téléphoniques acceptées par la succursale Transfert du solde du compte à une autre institution financière	4,50 \$ 4,00 \$ 20,00 \$
Chèques	
Retour des images de chèques (frais mensuels)	2,50 \$
Certification d’un chèque À la demande de l’émetteur À la demande d’une personne autre que l’émetteur	20,00 \$ 30,00 \$
Opposition au paiement d’un chèque (chèques et prélèvements automatiques) Un seul chèque Série de chèques (en ordre séquentiel, par demande)	12,50 \$ 20,00 \$

	Par article
Chèque traité pour un client sans compte de particulier (à l’exception des chèques du gouvernement du Canada)	5,00 \$
Chèque en devise² Article déposé dans un compte en dollars CA (à l’exception des chèques de voyage American Express) Article tiré sur un compte en dollars CA	5,00 \$ 10,00 \$
Retour d’un article sans provision (chèque, débit préautorisé ou règlement de facture par prélèvement automatique)	48,00 \$
Article envoyé en recouvrement³ Chèque de 250 \$ CA et moins Chèque de plus de 250 \$ CA (frais min. 25,00 \$ et max. 200,00 \$)	15,00 \$ 0,125 %
Services de protection de découvert	
Virement de fonds en cas de découvert Frais par virement ⁴	5,00 \$
Protection de découvert⁵ Courant (frais mensuels et aucuns frais par article) Occasionnel (aucuns frais mensuels) ⁶	4,00 \$ 5,00 \$
Commission de découvert par article (CDPA) Chaque article qui crée ou hausse le découvert ⁷ (Les frais ne s’appliquent pas aux montants inférieurs à la limite de la Protection de découvert courant.)	5,00 \$
Envoi d’argent à des tiers	
Virement Interac ^{MD\$,8}	1,00 \$
Frais pour l’annulation d’un virement Interac le jour même	Sans frais
Frais pour l’annulation d’un virement Interac un autre jour ⁹	5,00 \$
Mandat ou traite bancaire (n’importe quelle monnaie offerte) ^{10,11,12}	7,50 \$
Chèque officiel	5,00 \$
Chèques-cadeaux American Express Commission applicable au total de l’achat	3,00 %
Virements télégraphiques¹³ Réception de fonds (les frais exigés par la banque qui initie le transfert doivent être payés par l’expéditeur des fonds) Transferts de fonds (de la valeur transférée) Frais minimaux Frais maximaux Plus les frais de communication	14,00 \$ 0,20 % 15,00 \$ 125,00 \$ 10,00 \$

	Par article
Services financiers aux voyageurs	
Achat et vente de devises¹⁴	
Devises américaines par un non-titulaire de compte de BMO Banque de Montréal	2,50 \$
Achat de devises diverses	
– Livraison à une succursale ¹⁵	5,00 \$
– Livraison à une adresse canadienne ¹⁵	8,50 \$
Vente de devises diverses	5,00 \$
Achat de chèques de voyage	
Commission (applicable au total de l’achat et dans la monnaie des chèques de voyage achetés)	1,25 %
Commission applicable aux <i>Chèques pour deux</i> ^{MCTF} en dollars US (sur le montant total de l’achat)	1,75 %
Frais minimaux (par achat)	3,00 \$
Encaissement d’un chèque de voyage	
Encaissement d’un chèque de voyage par un non-titulaire de compte de BMO Banque de Montréal (à l’exception des chèques de voyage American Express)	3,00 \$
Frais de livraison à l’achat de chèques de voyage et de devises par l’intermédiaire des Services bancaires en ligne et par téléphone	
Livraison à une adresse canadienne	8,50 \$
Compartiments de coffre¹⁶	
Frais de location annuels :	
Petit	55 \$
Moyen	80 \$
Grand	150 \$
Très grand	250 \$
Super grand	350 \$
Remarque : TPS, TVH et TVQ en sus, s’il y a lieu.	
Accès aux comptes par l’intermédiaire de réseaux autres que ceux de BMO Banque de Montréal¹⁷	
Retraits à des GA autres que ceux de BMO Banque de Montréal	
Au Canada (réseau <i>Interac</i>)	2,00 \$
Aux États-Unis ¹⁸	3,00 \$
À l’extérieur du Canada et des États-Unis (réseaux Cirrus ^{MD*} et Maestro ^{MD*})	5,00 \$

1. Aucuns frais ne sont exigés si le virement est effectué dans le cadre d’un programme d’épargne automatique ou de cotisation périodique à un fonds d’investissement, un REER ou un compte d’épargne. **2.** Les articles en devise déposés puis retournés peuvent subir une perte de change en raison des fluctuations du taux de change. **3.** Les autres institutions financières peuvent exiger certains frais connexes. Nous pouvons réclamer les frais d’un tiers ou nos débours, tels que les frais de livraison. Nous nous réservons le droit d’imposer des frais relativement aux articles reçus en recouvrement. **4.** Les frais sont en sus des frais de transaction de débit. **5.** Les intérêts sont calculés sur le solde à découvert quotidien au taux en vigueur pour les découverts et sont portés au compte à la fin du mois. **6.** Les frais s’appliquent à chaque article qui crée ou hausse le découvert. Nous portons les transactions de débit aux comptes dans l’ordre où elles nous sont transmises par le système de compensation. **7.** Des frais s’appliquent si vous dépassez votre limite de protection de découvert ou si vous créez un découvert pour lequel aucune entente n’a été établie sur votre compte et que

Frais de service
Advenant une augmentation des frais indiqués dans le présent document, les modifications apportées à la liste tarifaire seront envoyées aux clients recevant un relevé de compte de particulier 30 jours avant l’entrée en vigueur de l’augmentation. Des avis de modification seront affichés en succursale, aux GA BMO et sur le site bmosobeys.com 60 jours avant l’entrée en vigueur des modifications.
Taxes
Les services assujettis à la taxe de vente harmonisée (TVH), à la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) ou à la taxe de vente provinciale (TVQ) sont indiqués comme tels. Dans ce cas, le montant de taxe payé figurera séparément sur les relevés, les reçus, etc. <i>N° de TPS et TVH de BMO Banque de Montréal : R100390095.</i> <i>N° de TVQ : 1000042494.</i>
Taux d’intérêt sur les dépôts
Les taux d’intérêt peuvent être modifiés de temps à autre, sans préavis. Pour connaître les taux d’intérêt en vigueur, rendez-vous sur bmosobeys.com, composez le 1-877-225-5266 ou consultez notre personnel en succursale. Les taux d’intérêt indiqués sont annuels.
Conventions
Les conventions sur les comptes de particuliers et autres services peuvent être consultées dans la brochure Conventions relatives aux services bancaires courants – Sobeyes et IGA, disponible dans les succursales de BMO ou en ligne à bmosobeys.com.

l’article a été payé. Nous portons les transactions de débit aux comptes dans l’ordre où elles nous sont transmises par le système de compensation. Les frais de découvert par article sont imputés dans le même ordre. **8.** Les frais de 1,00 \$ ne sont pas remboursés lorsqu’un virement *Interac* est annulé. **9.** Minuit (HE) est l’heure qui servira à déterminer si un Virement *Interac* a été annulé le jour même. Les frais d’annulation ne seront pas exigés pour les virements *Interac* envoyés à minuit (HE) ou après cette heure et annulés avant minuit (HE) le jour même. Ces frais, s’il y a lieu, s’ajoutent aux frais de Virement *Interac* non remboursables (1,00 \$ pour les clients des Services bancaires aux particuliers et 1,50 \$ pour les clients des Services bancaires aux entreprises). **10.** BMO Banque de Montréal ou les autres institutions financières peuvent exiger des frais additionnels pour le remboursement ou le remplacement d’un mandat ou d’une traite bancaire perdue ou volée. **11.** L’institution financière réceptrice peut imputer des frais. **12.** Les traites bancaires en dollars américains sont tirées sur la BMO Harris Bank N.A. et assujetties à la réglementation américaine en matière de lutte contre le blanchiment d’argent, conformément à laquelle tout bénéficiaire doit faire l’objet d’une vérification pour déterminer s’il figure dans la liste des étrangers spécialement désignés ou dans la liste des pays faisant l’objet de sanctions du Bureau du contrôle des avoirs étrangers, une agence du gouvernement des États-Unis. Selon les résultats de cette vérification, le bénéficiaire pourrait ne pas être en mesure d’encaisser une traite en dollars américains. **13.** Les autres institutions financières peuvent imputer des frais d’envoi et de réception de virements télégraphiques. Des frais autres que ceux de BMO Banque de Montréal peuvent s’appliquer aux demandes de renseignements ou de suivi. Renseignez-vous en succursale. Si une enquête est demandée, des frais pourraient être perçus pour la demande d’enquête. **14.** Les pièces de monnaie américaines seront acceptées seulement à la même valeur que les pièces de monnaie canadiennes. **15.** Frais pour chaque tranche de 5 000 \$ (équivalent en dollars canadiens) de devises diverses commandées. **16.** Les différentes tailles ne sont pas toutes offertes dans chacune des succursales. Des frais associés à des services connexes s’appliquent. **17.** Les opérateurs des dispositifs autres que ceux de BMO Banque de Montréal peuvent imputer leurs propres frais de transaction. **18.** Les frais ne s’appliquent pas aux GA BMO Harris Bank du réseau Cirrus.



Appelez-nous

1-877-225-5266

Appareil télécopieur :

1-866-889-0889



Renseignez-vous

bmosobeys.com



Passez à une

succursale de BMO

BMO



Banque de Montréal

Ici, pour vous.^{MC}

^{MD*}

Marque déposée de MasterCard International Incorporated. Utilisée sous licence.

^{MD†}

Marque déposée d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et par la Banque de Montréal.

^{MD‡}

Interac et Virement Interac sont des marques de commerce déposées d'Interac Inc. utilisées sous licence.

^{MC††}

Marque de commerce d'American Express Company.

5109624 (12/16) 12/16-2769